



ATTESTATION REMISE À NIVEAU DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ (RANPS)



Niveau d'étude
visé
BAC +5



Durée
1 an



Structure de
formation
Faculté
d'odontologie



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

À la demande du Conseil de l'Ordre des chirurgiens-dentistes, proposer une remise à niveau dans les principales disciplines de l'Odontologie.

pour les différents domaines de l'Odontologie nécessaires à l'exercice de la fonction.

Admission

Conditions d'admission

Titulaires d'un diplôme de praticien de l'art dentaire ouvrant droit à l'exercice de la profession dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats. Maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Droits de scolarité

4 600 €

Capacité d'accueil

10

Pré-requis obligatoires

Titulaires d'un diplôme de praticien de l'art dentaire ouvrant droit à l'exercice de la profession dans le pays ou dans le pays d'origine des candidats.

Les + de la formation



Objectifs

Remise à niveau théorique et pratique sur les nouvelles recommandations cliniques, techniques et technologiques



Maîtrise de la langue française parlée et écrite.

Et après

Poursuite d'études

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Olivier ROMIEU

Service scolarité

✉ odonto-formation-permanente@umontpellier.fr

Lieu(x)

📍 Montpellier - Faculté d'Odontologie

En savoir plus

🔗 <https://odontologie.edu.umontpellier.fr/formation-continue/formations/attestations-2/>



Programme

Organisation

Travaux pratiques : 36 heures

Stage clinique : 146 heures

Travail autonomie / recherche en documentation